



N°7  
Décembre 2017

LETTRE  
des actions en faveur des milieux humides  
de Bourgogne-Franche-Comté  
sur le bassin Rhône-Méditerranée

# Milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté



## édito

Si l'unification de la Bourgogne et de la Franche-Comté est jeune et encore en construction sur certains sujets, celui de l'eau et des milieux humides ne peut faire débat. Le trait d'union que constitue la tête de bassin du Rhône, via son affluent la Saône, lie naturellement les deux ex-régions. Celles-ci, également composées d'un réseau important de lacs naturels, de tourbières et complétées par les têtes de bassins de la Loire et de la Seine, ont chacune une importante responsabilité vis-à-vis de ces milieux.

La création en 2017 du Pôle Milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté, union de la Cellule milieux humides de Bourgogne et de l'Animation régionale en faveur des zones humides de Franche-Comté, illustre ce besoin essentiel de prendre en compte l'ensemble de ces milieux à l'échelle de notre grande région, mais aussi de poursuivre et d'amplifier les actions déjà menées. Ces milieux sont majeurs ! Si l'eau est la vie, leur bon fonctionnement permet de réguler les crues et les étiages, ils constituent un patrimoine exceptionnel et leur diversité est à l'origine d'une remarquable biodiversité.

Vous avez dit biodiversité ? 2017 est aussi l'année de création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), nouvel établissement public pour la reconquête

de la biodiversité. Elle résulte, elle aussi, de l'union de 4 établissements (l'agence des aires marines protégées, l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, l'atelier technique des espaces naturels et parcs nationaux de France). Cependant, son champ de compétences s'élargit et des partenariats, tels que celui en place avec le Pôle Milieux humides, seront indispensables pour préserver la biodiversité terrestre, aquatique et marine. Seule une synergie des acteurs de la biodiversité combinée à celle de l'ensemble de nos concitoyens nous permettra d'infléchir l'érosion incessante du vivant qui nous entoure, dont nous sommes parties et dont nous dépendons au quotidien. A ce titre, l'AFB dispose d'une conviction forte : être une agence « cœur de réseau » qui fait avec les autres, qui aide à faire, fait faire et qui fait grâce aux compétences des 1300 agents qui la composent et qui sont répartis sur le territoire national. En Bourgogne-Franche-Comté, ce sont 53 agents qui occupent l'ensemble des départements de la direction régionale de l'AFB.

Mais ce n'est pas tout ! La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, offre également la possibilité à chaque Région de créer avec l'AFB, une Agence Régionale de la Biodiversité (ARB). Cette dernière préfigure une nouvelle façon de protéger et de gérer la biodiversité locale, elle doit permettre d'assurer une meilleure coordination et cohérence territoriale de l'action publique en faveur de la biodiversité.

En Bourgogne-Franche-Comté, le choix de créer une telle agence s'est rapidement affirmé et un processus de co-construction est engagé depuis le début de l'année. Il aboutira au premier semestre 2018 à une ARB Bourgogne-Franche-Comté.

Riche année 2017 ! Que ces unions, ces créations s'enrichissent, se déploient et entraînent l'ensemble des citoyens pour que la biodiversité devienne un enjeu incontournable !

Anne-Laure BORDERELLE  
Directrice régionale de l'Agence  
française pour la biodiversité

Sommaire

Editorial >>> p1 ♦ Dossier : les milieux humides, des berceaux de vie exceptionnels mais fragiles >>> p2/3 ♦ L'animation régionale >>> p4 ♦ Des actions locales en faveur des milieux humides >>> p5/6/7 ♦ A lire à voir >>> p8

# dossier

## Les milieux humides, des berceaux de vie exceptionnels mais fragiles

Les milieux humides remplissent des fonctions écologiques, comme l'épuration et le stockage de l'eau, qui en font de précieux atouts pour la ressource en eau et contre le changement climatique, et donc pour l'Homme. Pour clore notre cycle de présentation des fonctions des milieux humides, penchons-nous sur l'une des fonctions majeures, celle d'être un support du cycle de vie pour les espèces végétales, animales et les champignons.

### Des milieux très prisés par les espèces

Caractérisés par la présence d'eau dans le sol au moins une partie de l'année, les milieux humides représentent une grande diversité d'écosystèmes comme les prairies inondables, les forêts humides, les tourbières, les marais tufeux, les bordures d'étangs, les mares, les sources, etc. Ils offrent des conditions de vie particulières et diversifiées propices à l'installation des plantes et animaux. Ces derniers

vont s'organiser dans l'espace et dans le temps en fonction des degrés d'humidité qu'ils peuvent supporter. Pour les espèces végétales très liées à ces milieux riches en eau, les particularités des sites (humidité, nature du sol, microclimat, etc.) rendent ces habitats uniques et irremplaçables. La destruction des milieux humides entraînera celle des espèces qui y vivent, incapables de s'adapter ailleurs. En Bourgogne, la flore des milieux humides représente 24 % de la flore totale, pour environ 9 % du territoire recouvert par les milieux humides. Ceci illustre l'importante richesse faunistique et floristique qui fait la réputation de ces milieux et ce à l'échelle mondiale.

En début de printemps, les fritillaires pintade (*Fritillaria meleagris*) fleurissent dans les prairies inondables.



Scheuchzérie des marais (*Scheuchzeria palustris*)

### Des écosystèmes indispensables au cycle de vie des espèces

Les milieux humides jouent un rôle majeur pour l'accomplissement du cycle de vie de bon nombre d'organismes qui y trouvent abri, nourriture et/ou sites favorables à leur reproduction. Prenons l'exemple des oiseaux. Selon les espèces, les milieux humides peuvent leur servir d'étapes migratoires (par exemple les prairies inondées recherchées par les cigognes), de lieux de reproduction (par exemple les roselières pour les rousseroles) ou d'hivernage (par exemple les étangs ou les lacs pour les canards). Cela souligne l'importance d'un réseau connecté de milieux humides diversifiés afin de répondre aux besoins des espèces et d'assurer leur déplacement d'un milieu favorable à un autre, et donc, leur survie. Cette notion est désormais prise en compte dans la Trame Verte et Bleue et doit impérativement être intégrée dans l'aménagement du territoire.



Les cigognes font des haltes dans des prairies humides où elles chassent pour se nourrir.



L'orchis punaise (*Anacamptis coriophora*) est une espèce menacée en Bourgogne-Franche-Comté



La rare aeshne subarctique (*Aeshna subarctica*)

## Des refuges pour des espèces rares et protégées

Depuis plusieurs décennies, la régression des milieux humides est alarmante. 50 % de leur surface ont disparu en France entre 1960 et 1990 et ce déclin se poursuit encore aujourd'hui. Leur disparition engendre inévitablement la raréfaction de la biodiversité qui y est intimement inféodée. Ainsi, les milieux humides accueillent souvent une faune et une flore patrimoniales, c'est-à-dire rares et/ou protégées. Citons par exemple l'aeshne subarctique (*Aeshna subarctica*), une très rare libellule liée aux tourbières, ou l'orchis punaise, une orchidée des prairies humides (*Anacamptis coriophora*). Cette richesse est particulièrement forte dans les milieux tourbeux, qui accueillent près de 20 % de la flore menacée en Franche-Comté, sur seulement 0,2 % du territoire.

Mais l'état de santé des milieux humides est tout aussi primordial que leur maintien. Par exemple, la fauche précoce d'une prairie ou sa fertilisation modifient les conditions du sol, entraînant la disparition des espèces végétales les moins résistantes, souvent rares au niveau régional et/ou national. Cela conduit à la banalisation de la flore accompagnée d'une perte de diversité floristique et faunistique. Le milieu humide sera toujours présent, mais considérablement appauvri. Ainsi, la gestion pratiquée sur ces secteurs va conditionner leur potentiel en termes de support de biodiversité.

Ces écosystèmes sont donc essentiels pour la préservation de la biodiversité au vu de l'importante richesse faunistique et floristique qu'ils renferment et de la valeur patrimoniale des espèces spécifiques à ces milieux. Le maintien d'une surface importante de milieux humides en « bonne santé » et connectés les uns aux autres est la seule garantie pour préserver ce patrimoine naturel exceptionnel.

Cécile Diaz, Caroline Najean

Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté  
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Dans le monde, les milieux humides ne représentent que **6,4 % de la surface mondiale des continents**, mais hébergent **40 % des espèces**, dont **12 % des animaux** (Ramsar, 2010).



En France métropolitaine : les milieux humides accueillent **25 % de la biodiversité végétale et animale**, dont **50 % des oiseaux** et la **totalité des espèces d'amphibiens**. **30 % des espèces végétales remarquables et menacées** y sont inféodées (EauFrance).



**73 espèces de libellules** sont encore présentes en Bourgogne-Franche-Comté dont **25** sont considérées en danger critique, en danger ou vulnérables dans les listes rouges des odonates de Bourgogne et de Franche-Comté.

**20 espèces d'amphibiens** sont encore présentes en Bourgogne-Franche-Comté.



# M l'animation régionale

## Un Pôle Milieux humides en Bourgogne-Franche-Comté pour appuyer les acteurs des territoires



Dans la poursuite des actions conduites par l'Animation régionale en faveur des milieux humides de Franche-Comté et la Cellule Milieux humides de Bourgogne, le Pôle Milieux humides Bourgogne Franche-Comté a été lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2017, afin de s'adapter à l'échelle de la nouvelle région.

La principale mission du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté est d'apporter un soutien aux porteurs de projets agissant en faveur des milieux humides, par le conseil technique et le développement d'outils mutualisés, sur l'ensemble des thématiques qui

concernent les gestionnaires de milieux humides et les animateurs territoriaux : les inventaires de milieux humides, les stratégies d'intervention, les opérations de restauration ou de gestion et les actions de sensibilisation.



Information et appui aux inventaires de milieux humides



Appui technique aux opérations



Accompagnement des stratégies d'intervention



Appui à la sensibilisation



Animation du réseau d'acteurs des milieux humides

### Quelques exemples des apports du Pôle Milieux humides aux acteurs :

- Informer sur la localisation des milieux humides et la valeur des inventaires ;
- Aider à la définition de stratégies territoriales favorisant la hiérarchisation des milieux humides, notamment dans le cadre de la planification urbaine, ou pour rédiger des plans de gestion stratégiques ;
- Donner des conseils sur les enjeux d'un site et aider à la rédaction de plans de gestion ;
- Accompagner la rédaction de cahiers des charges de travaux, informer sur les prestataires existants ;
- Transmettre des informations et des illustrations pour des documents de communication ;
- Diffuser une lettre d'information régionale pour valoriser les actions conduites et donner envie d'agir.

Le Pôle Milieux humides anime également le réseau d'acteurs experts sur la thématique, en organisant une journée d'échanges techniques annuelle et en diffusant une newsletter tri-mensuelle. Les actions du Pôle Milieux humides sont orientées par 3 comités de pilotage à l'échelle des 3 bassins versants de la région.

Manon Gisbert

Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté  
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

# des actions locales en faveur des milieux humides

## Un Concours général agricole dédié aux prairies naturelles



Un jury d'experts échange avec les agriculteurs participant au concours sur leurs pratiques.

Généralement co-organisés par des territoires (collectivités, associations) et des Chambres d'agriculture, les concours « prairies fleuries »\* récompensent les savoir-faire et la technicité des agriculteurs candidats dont les prairies naturelles présentent le meilleur équilibre agro-écologique. Un jury d'experts variés (agronomes, zootechniciens, écologues, botanistes, apiculteurs...) évalue cet équilibre à partir de l'observation de la flore des parcelles, puis échange avec les exploitants pour mieux comprendre la cohérence de leurs pratiques agricoles avec leur système fourrager et leurs objectifs. Le concours se termine par la désignation du lauréat local, lui ouvrant les portes du concours national.

Ces concours, très appréciés des différentes parties, sont de formidables outils de dialogue, permettant une meilleure compréhension mutuelle sur la base de cas concrets, et resserrant les liens entre les agriculteurs et les acteurs des territoires dans une ambiance conviviale. Ils permettent plus largement de sensibiliser à l'importance et au rôle des systèmes prairiaux, en particulier en secteurs humides où leur maintien constitue un véritable enjeu (filtration, atténuation des crues, habitat pour de nombreuses espèces...). C'est pourquoi de plus en plus de territoires concernés s'investissent dans ces opérations, avec de belles réussites !

Marie-Astrid Lombard • Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté

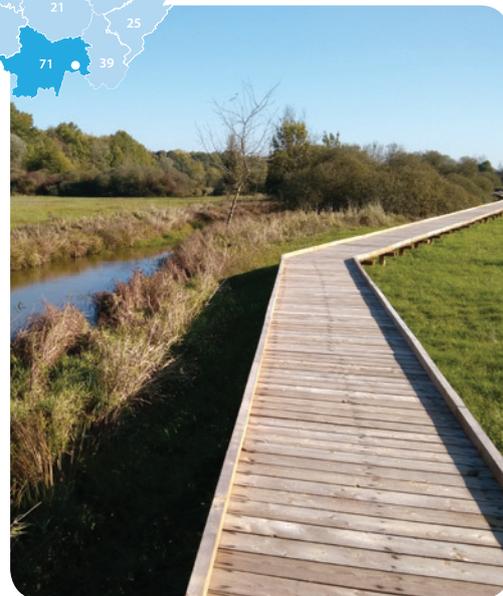
\*A partir de 2018, ces concours se nommeront «Concours des pratiques agro-écologiques en prairies et parcours»

## Les Prés de Ménétreuil, joyaux de la biodiversité bressanne bientôt accessibles à tous

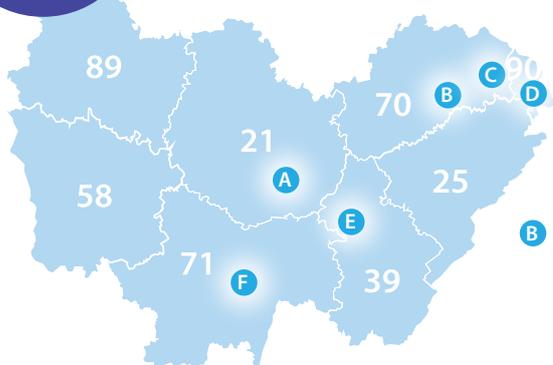
Prairies humides fauchées accueillant des plantes rares et protégées, boisements frais, formations à hautes herbes ou encore étang, propices à la présence de nombreuses libellules et papillons, tels sont les milieux humides et espèces que le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, gestionnaire, et la Communauté de communes Terres de Bresse, propriétaire, vous invitent à découvrir.

A partir de 2018, les Prés de Ménétreuil s'ouvrent, en effet, de nouveau au public. Deux boucles de découverte, dont l'une de 600 m entièrement sur pilotis adaptée pour les personnes en situation de handicap moteur, et l'autre de près 2 km, permettront de s'immerger au coeur de cette nature préservée et d'y observer la faune et la flore qui en font la spécificité et la richesse.

Cécile Forest • Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Focus sur 6 concours en milieux humides



- A Val de Saône inondable**  
Organisateurs : Conseil départemental 21 et Chambre d'agriculture (CA) 21 • en 2016
- B Moyenne vallée de l'Ognon et plateau calcaire central de Haute-Saône**  
Organisateurs : Association BORPLACAL et CA 70 • depuis 2013 (prairies humides ciblées 1 an sur 2, en alternance avec d'autres catégories de prairies)
- C Vosges saônoises**  
Organisateurs : CA 70 et PNR Ballons des Vosges • Depuis 2012
- D Sundgau**  
Organisateurs : Conseil départemental 90 et CA 25/90 • en 2017
- E Bresse Jurassienne**  
Organisateurs : Communauté de communes de Bresse/Haute-Seille et CA 39 • en 2017
- F Vallées inondables de Saône-et-Loire**  
Organisateurs : CA 71 • Val de Loire en 2017, Val de Seille en 2016, Val de Saône en 2014 et 2015

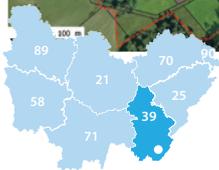
## Parcelles vacantes, une opportunité pour préserver les zones humides localement

Des biens immobiliers vacants sont des biens dont le propriétaire est soit inconnu, soit disparu, soit décédé avec une succession non réglée. Conformément à la loi, ces biens peuvent être incorporés au domaine communal selon une procédure réglementaire bien définie.

La Commune de La Rixouse, appuyée par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, mène ainsi à bien cette procédure, afin de devenir propriétaire de 10 parcelles de tourbière et d'ensuite en confier la gestion au Conservatoire. Si la démarche aboutit, 4,7 ha répartis sur 3 sites tourbeux seront incorporés dans le domaine communal. En parallèle, suite à une animation foncière réalisée par le Conservatoire, la Commune de La Rixouse devrait également acquérir à l'amiable des parcelles, portant à presque 7 ha la surface de milieux humides nouvellement préservée sur son territoire.

D'autres volontés communales émergent pour engager une démarche similaire visant à la préservation des milieux naturels de leur territoire !

Marie Geffard  
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Le nouveau lit avec ses méandres

## Le ruisseau des mines et la prairie humide des Prés Saint-Pierre à nouveau connectés



Le site des prés Saint-Pierre, est situé sur la commune de Lepuix, le long de la route du Ballon d'Alsace. Une prairie inondable et un boisement d'aulnes et de saules bordent la rivière Savoureuse.

Avant les travaux, un fossé récupérant les eaux d'un ruisseau dit « canal des mines » longeait la prairie et assurait le drainage de la route.

Des travaux de restauration ont été menés en 2017 par le Département, en étroite collaboration avec les pêcheurs et l'agriculteur. Le fossé a été dissocié du ruisseau. Ce dernier a été réimplanté en creux de prairie dans un lit sinueux sur 300 mètres. Ces travaux permettront d'améliorer la qualité et la connectivité du ruisseau avec la nappe de la Savoureuse et de recréer des milieux favorables à la truite fario.

Le chantier a également permis de rajeunir et diversifier la ripisylve de la Savoureuse (plantations, bouturages, abattage des frênes malades...) et d'arracher des espèces invasives (renouée du japon, balsamine).

Céline Petizon  
Département du Territoire de Belfort

## Le marais de Panesière à Chatelneuf réhabilité



Le marais de Panesière et son ruisseau, fortement dégradés suite à des travaux de drainage et de recalibrage, ont fait l'objet d'une restauration, pilotée par la Fédération départementale des chasseurs du Jura, en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura.

Les travaux ont permis de combler 2 196 mètres de drains, avec des matériaux récupérés sur le site, de recréer un ruisseau méandrique de 3 142 mètres. Ainsi, 23 hectares de zones humides ont été restaurés.

Cette opération a pour but d'améliorer le fonctionnement hydrologique du marais et de régénérer les habitats favorables à la faune et à la flore typiques des milieux humides. Enfin, afin de caractériser l'évolution du site et les gains écologiques, des suivis du niveau d'eau dans le sol, de la faune et de la flore vont être réalisés.

Jean-Baptiste Baud  
Fédération départementale des chasseurs du Jura



## Bilan positif et poursuite des travaux de restauration sur le bassin de la Dheune



Le bassin versant de la Dheune fait l'objet depuis douze ans de nombreuses opérations de restauration des milieux aquatiques, portées par les syndicats de rivières locaux, assistés par l'EPTB Saône et Doubs.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne s'est associé à cette démarche en réalisant l'expertise écologique de l'ensemble des zones humides du territoire puis en accompagnant sur différents sites les acteurs locaux avec un regard biodiversité. Un état initial de ces zones a été réalisé pour définir les travaux les plus pertinents à mettre en œuvre.

En 2011, trois anciens méandres de la Dheune (vieillissants et appelés à disparaître) ont été restaurés : reconnexion partielle par l'aval ou par la nappe, reprofilage des berges, mise en place de clôture, entretien de la végétation... Cinq ans plus tard, de nouvelles expertises ont montré une réelle amélioration. La diversité des milieux créée a été favorable à l'accueil de la faune et de la flore. De plus, ces milieux participent

à l'amélioration de la qualité des eaux (épuration naturelle) et du fonctionnement de la rivière. Les zones humides sont de véritables éponges, écrétant les crues en période d'inondation et en soutenant les débits faibles des rivières pendant l'étiage.

Depuis, de nombreux autres sites ont fait l'objet de travaux comme par exemple la basse Vallée de la Dheune cette année à Palleau, Saint-Martin-en-Gatinois (71) et Chevigny-en-Vallière (21). Trois kilomètres de rivière ont ainsi été restaurés : réhabilitation de trois anciens méandres, création d'une mare et d'un sentier pédagogique, requalification d'une peupleraie en forêt alluvial, diversification des écoulements et des habitats en rivière, création d'abreuvoirs... D'autres projets sont en cours de discussion pour définir des travaux qui répondent aux attentes de l'ensemble des acteurs locaux.

Boris Michalak

Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Saône et Doubs



## Plus d'eau pour des tourbières du Haut-Doubs



Impactées par une exploitation ancienne de tourbe et la présence de réseaux de drainage, les tourbières des Creugnots, du Bois du Vernois et de la Seigne Grosjean ont fait l'objet cet été de travaux de réhabilitation hydrologique dans le cadre du programme Life tourbières du Jura.

Réalisé par l'entreprise FCE sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte d'Aménagement du Dessoubre et maîtrise d'œuvre du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, le chantier a ainsi permis la neutralisation de 280 mètres de fossés de drainage par la pose de palissades en madriers et de panneaux de bois. Les drains qui évacuaient l'eau d'anciennes fosses d'extraction de tourbe aux Creugnots ont été fermés, permettant une remontée rapide du niveau de la nappe sur environ 1ha de tourbière.

Après 11 semaines de travaux, la réhumidification des formations tourbeuses a été très rapidement visible. La prochaine étape sera le suivi de l'évolution de la flore et de la faune dans ces milieux restaurés. Une visite de chantiers à destination des habitants sera organisée prochainement.

Emilie Calvar

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté /  
Aurélien Hagimont / Syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre  
et de son bassin versant



Tourbière boisée des Creugnots à nouveau en eau (ci-dessus)

Pose de palissades pour fermer les fossés de drainage sur la tourbière de la Seigne Grosjean (ci-contre)

# à lire, à voir

## Retour sur

### Le Séminaire des sites Ramsar de France accueilli dans le bassin du Drugeon (25)

Le 9<sup>e</sup> séminaire des gestionnaires des sites Ramsar s'est tenu dans le bassin du Drugeon du 18 au 20 octobre 2017. Organisé par le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, le Pôle-relais tourbières et l'association Ramsar France autour du thème « Partage des retours d'expérience sur les zones humides : de la restauration fonctionnelle à l'accueil du public », ce séminaire a réuni plus de 150 personnes durant les trois journées. La première journée fut l'occasion pour les élus et représentants des différentes instances (Etat, Union européenne, secrétariat de la convention de Ramsar) de rappeler l'intérêt de préserver les milieux humides dont les tourbières. Le programme Life tourbières du Jura et son apport pour la gestion du site Ramsar du Bassin du Drugeon ont été notamment mis à l'honneur.



## Evènements à venir

### Organisez une animation pour la journée mondiale des zones humides 2018 en février

Chaque année, la Journée mondiale des zones humides vient célébrer la signature de la Convention internationale sur les zones humides, signée le 2 février 1971 à Ramsar. Durant tout le mois de février, des animations seront proposées autour du thème « Zones humides & Urbanisme ». En Bourgogne-Franche-Comté, vous pouvez, vous aussi, organiser un évènement. Rendez-vous sur le site : <http://www.pole-tourbieres.org/notre-action/la-journee-mondiale-des-zones/>

### Participez à la Fête des mares en juin 2018

Depuis 2016, durant la première semaine de juin, la Fête des mares propose des sorties nature, des conférences, des ateliers, des spectacles, etc. Cette année, vous pouvez labéliser votre évènement en faveur des mares qui peut se dérouler du 2 au 10 juin. Vous bénéficierez alors des outils de communication mis à disposition par la coordination nationale, la Société nationale de protection de la nature et le Pôle-relais mares, zones humides et vallées alluviales. [www.zones-humides.eaufrance.fr/fete-des-mares](http://www.zones-humides.eaufrance.fr/fete-des-mares)



## Contacts

Pour toute information concernant les milieux humides, vous pouvez contacter :

### Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne  
Cécile Diaz  
CEN Bourgogne  
[cecile.diaz@cen-bourgogne.fr](mailto:cecile.diaz@cen-bourgogne.fr)  
03 80 79 25 99



En Franche-Comté  
Manon Gisbert  
CEN Franche-Comté  
[manon.gisbert@cen-franche-comte.org](mailto:manon.gisbert@cen-franche-comte.org)  
03 81 53 04 02



### L'animation départementale du Jura

Cécilia Venet  
Fédération départementale des chasseurs du Jura  
[zones-humides-jura@aricia.fr](mailto:zones-humides-jura@aricia.fr)  
03 84 85 19 19



### L'animation départementale du Doubs

Bérénice Ibled  
Département du Doubs  
[Berenice.Ibled@doubs.fr](mailto:Berenice.Ibled@doubs.fr) • 03 81 25 81 49



### L'animation départementale de la Haute-Saône

Timothée Dard  
Département de la Haute-Saône  
[timothee.dard@haute-saone.fr](mailto:timothee.dard@haute-saone.fr)  
03 84 95 74 52



### L'animation départementale du Territoire de Belfort

Céline Petizon  
Conseil départemental du Territoire de Belfort  
[celine.petizon@territoiredebelfort.fr](mailto:celine.petizon@territoiredebelfort.fr)  
03 84 90 93 36



Cette lettre d'information est réalisée avec le soutien financier de :

